

N°6 – 17 mai 2022 – Réf BSV N°7

Observations réalisées par la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne sur un réseau de parcelle sur le vignoble de Fronton.

## A retenir :

Faible

Moyenne

Forte

### Black-rot :

Des symptômes sont visibles sur tout le vignoble. Ils se généralisent et sont plus présents sur les parcelles à historique.

Anticipez les risques de pluie.

### Mildiou :

La météo du moment fait chûter la pression mildiou mais des dégradations orageuses peuvent avoir lieu.

Des contaminations peuvent avoir lieu dès 35mm de pluie.

### Vers de grappe :

Des observations de glomérules seront certainement possibles à la floraison.

### Oïdium :

Les conditions météo sont très favorables à son développement sur toutes les parcelles. **L'approche de la floraison est un stade clé de sensibilité à la vigne.**

### 1) Stades Phénologiques :

Cépages	Boutons floraux agglomérés	Boutons floraux séparés
Gamay		
Négrette		
Syrah		
Cabernet Franc		

### 2) Prévisions météorologiques

FRONTON (31620) Données à titre indicatif, sans valeur contractuelle:  
<https://www.meteociel.com> (17/05/2021) 10h

Prévisions Météo	18/05/2022	19/05/2022	20/05/2022	21/05/2022	22/05/2022
Temps					
Températures Moyennes (°C)	23	22	22	22	26
Quantité de Précipitation (mm)	0	0	0	0	0

Des dégradations sont prévues pour le début de la semaine prochaine.



**Rappel Réglementaire :** Vous trouverez ces informations sur le site [phyto.data](http://phyto.data.gouv.fr) ou en contactant votre Conseillère.



Pour les premiers traitements, pensez à réduire les doses de produits utilisés (panneaux récupérateurs, fermeture des jets ou buses, réduction de la concentration en fonction du risque).

## BLACK ROT

### Observations :

- ✓ Des symptômes sont observés sur feuilles dans beaucoup de situations et sont **d'autant plus présents qu'il existe des facteurs de risque comme l'inoculum.**
- ✓ Les symptômes présents sont certainement l'extériorisation des pluies du 23 et 24 avril.
- ✓ Les pluies des 3 et 4 mai ont aussi pu engendrer de nouvelles contaminations, de nouvelles sorties de symptômes sont donc à prévoir.
- ✓ **Aucune pluie n'est annoncée dans les prochains jours mais une dégradation orageuse peut avoir lieu en début de semaine prochaine.**



### Stratégies de lutte :

Prophylaxie : enlever les sources d'inoculum sur baies momifiées et sur rameaux.

Lutte Chimique : Les produits de contact sont lessivés dès 20 mm de pluie.

- ✓ METIRAME DE ZINC : POLYRAM DF à 1,5 kg/ha (DH = 2 kg/ha), attention délai de 14 jours entre 2 et maximum 3/an.
- ✓ CYFLUFENAMIDE : DYNALI à 0,375 l/ha (DH = 0,5 l/ha)

Lutte Biologique : Pas de produits homologués

- ✓ SOUFRE MOUILLABLE à 8 kg/ha + CUIVRE à 300 g Cu métal/ha.

## OIDIUM

### Observations et évaluation du risque :

- ✓ Aucun symptôme observé sur le vignoble
- ✓ La floraison est le stade de sensibilité maximale.

### Stratégies de lutte :

Prophylaxie : Ebourgeonnage/Effeuilage pour favoriser l'aération des grappes.

Lutte chimique et biologique :

Lutte chimique :

- ✓ DIFENOCONAZOLE : SCORE à 0,09 l/ha (DH = 0,12 l/ha), DYNALI à 0,5 l/ha (DH = 0,5 l/ha)
- ✓ SPIROXAMINE : PROSPER à 0,45 l/ha (DH = 0,6 l/ha).
- ✓ MEPTYLDINOCAP : KARATHANE 3D à 0,45 l/ha (DH = 0,6 l/ha).
- ✓ METRAFENONE : VIVANDO à 0,15 l/ha (DH = 0,2 l/ha)

Lutte biologique :

SOUFRE MOUILLABLE peut être utilisé à 4 kg/ha (MICROTHIOL SPECIAL DISPERS, KUMULUS DF/TRILOG, etc.).

## MILDIOU

### Evaluation du risque :

- ✓ Quelques tâches sont observées au vignoble sur feuilles.
- ✓ La pression reste faible avec les températures annoncées.
- ✓ Des contaminations épidémiques peuvent avoir lieu dès 35mm de pluie, surveillez les changements de météo.

+ la végétation est réceptive (éclatement du bourgeon- feuilles étalées)	OUI
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	OUI
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	Pas de pluie prévue

### Stratégies de lutte :

Prophylaxie : Epamprage

#### Lutte Chimique :

- ✓ METIRAME DE ZINC : POLYRAM DF à 1,5 kg/ha (DH = 2 kg/ha),
- ✓ FOSETYL-AL : SILLAGE à 3 kg/ha (DH = 4 kg/ha).
- ✓ PHOSPHONATE DE POTASSIUM : LBG01F34 à 3 kg/ha (DH = 4 kg/ha)

#### Lutte Biologique :

- ✓ CUIVRE à 300 - 350 g Cu métal/ha.
- ✓ LIMOCIDE : à une concentration de 0,8% maximum seul ou en association avec 200 g/ha de Cu métal
- ✓ COS-OGA : BASTID/BLASON à 2 l/ha en association avec 200 g/l de Cu métal ou à 1L/ha en association avec d'autres produits de traitements.

## VERS DE GRAPPE

- ✓ Les captures restent faibles.
- ✓ Aucune intervention ne se justifie, il sera nécessaire de compter les glomérules à la floraison.

## CICADELLE VERTE

- ✓ Des adultes sont observables dans les vignes ainsi que les premières larves.
- ✓ Le risque est faible pour l'instant, surveillez les populations larvaires.

## FLAVESCENCE DOREE

Les **dates d'intervention** seront fixées définitivement la semaine prochaine. Le T1 se fera certainement entre le 7 juin et le 19 juin. A confirmer la semaine prochaine.

## AUTRES INFORMATIONS

- ✓ La présence de cochenille a été observée sur quelques parcelles.

Prochaine réunion bout de vigne : JEUDI 19 MAI au Château Capdeville à 11h

## CONDITIONS D'APPLICATION

**Quand :** Au moment opportun vis-à-vis du bio-agresseur (localisation, densité, intensité,...). Il faut tenir compte de l'effet curatif ou préventif des substances actives pour positionner le traitement en situation optimale.

### Conditions climatiques :

- Hygrométrie forte (60%) nécessaire pour certains produits
- Température entre 0°C et 25 °C
- Vitesse du vent inférieure à 19 km/h

**Respect de la réglementation :** Respect des Autorisations de mise sur le marché (AMM), des mélanges autorisés, des zones non traitées (ZNT),...

**Réglage du pulvérisateur :** Il est nécessaire de régler son pulvérisateur tous les ans en vérifiant la qualité de pulvérisation (répartition et taille des gouttes). Pour rappel le contrôle du pulvérisateur est obligatoire tous les 5 ans.

**La liste des produits n'est pas exhaustive :** tous les produits homologués ne sont pas répertoriés. Les informations réglementaires de ces produits sont données à titre indicatif, pour plus de précisions, se référer au site : <https://ephy.anses.fr/> et aux fiches techniques des produits disponibles auprès des firmes phytosanitaires (internet ou papier).



Bulletin réalisé sous la responsabilité de Camille MAZA, technicienne viticulture de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne - 05 61 82 19 28 - 06 37 88 17 16 - [camille.maza@haute-garonne.chambagri.fr](mailto:camille.maza@haute-garonne.chambagri.fr)

32 rue de Lisieux - CS90105 - 31026 Toulouse Cedex 3

[www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr](http://www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr)

«La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»

«Ces préconisations ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application des produits prescrits. Il lui appartient de mettre en œuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 12 septembre 2006.»

© Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne - photos non contractuelles - IPNS



Bulletin élaboré à partir de l'analyse épidémiologique du bulletin de santé du végétal consultable sur les sites de la CRAMP ([www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)) et de la DRAAF ([www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr)).

Ce bulletin est rédigé avec le concours financier de :

